

Bulletin municipal N°97 DECEMBRE 2023

Le trait d'union



À la Une

Travaux et aménagements	(p 2)
Rando Nocturne – édition 2023	(p 3)
Club des aînées Vilco Souzy	(p 4)
La féerie de Noël des enfants	(p 4)
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	(p 5)
L'Epi de Vilco	(p 7)
Le point « Conseil Budget Essonne »	(p 8)
Vigilance arnaques	(p 9)



Le Mot du Maire

Nous voici déjà en décembre, une année de plus qui se termine.



Alors, oublions la crise tout en gardant une pensée pour ceux qui réparent les dégâts causés par les inondations, les tempêtes ou pire encore, pour ceux qui subissent les guerres.

Ouvrons une parenthèse le temps de savourer pendant les fêtes de fin d'année ces moments à passer en famille ou entre amis.

L'ensemble du Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter un très beau Noël, en attendant de vous retrouver nombreux le samedi 13 janvier à la mairie, pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Christian GOURIN,

Maire de Souzy-la-Briche

Votre Mairie



4 Chemin des Sources
91580 Souzy-la-Briche

☎ 01 60 80 36 25

✉ mairie@souzylabriche.fr

🌐 <http://souzylabriche.fr/accueil/>

Accueil du public :

Mardi : 15h - 19h

Jeudi : 10h - 12h

Vendredi : 10h - 12h

▶ LA RANDO NOCTURNE

COMITE
DES
FÊTES

L'EDITION 2023 : UN SUCCÈS

Cette année encore, la rando nocturne a été une belle réussite avec 120 participants à cette aventure.

Après un parcours un peu modifié et rallongé en cours de route, à mi-chemin « la rando de la peur » nous a encore effrayés et à la pause une équipe jeune et dynamique nous attendait et a servi un excellent apéritif qui a réconforté les marcheurs qui sont repartis d'un bon pied vers l'arrivée et le traditionnel repas préparé par l'équipe du comité des fêtes de Souzy.

Merci à tous les bénévoles de leur aide et de leur implication dans la vie du village.

Avis à la population : ressortez vos chaussures de marche et venez nombreux à la prochaine édition : Venez admirer les beaux paysages de notre village,

Venez goûter la générosité de la cuisine de Liliane, aidée dans les préparatifs de Martine, Annick et Marlène,

Venez profiter du service impeccable de Gérémy, Rémy, Nicolas et Kévin.

Venez aider au montage et démontage des structures mises en place par Christian, Matthieu, Patrick, Vincente, François...

Venez nombreux, on compte sur vous !!



► CLUB DES AINES VILCO-SOUZY

C'est avec une grande joie que le Club des Aînés de Vilco-Souzy a rencontré les élus des 2 communes autour d'un apéritif dinatoire préparé par les membres du Conseil d'administration.

Les adhérents et les élus ont pu partager un moment convivial et la présidente, Claudette Esnault, a présenté les objectifs et les projets de ce club réunissant les aînés de nos 2 villages.

Vous êtes intéressé, n'hésitez pas à venir rejoindre l'équipe qui vous accueille tous les mardis de 14h30 à 17h30 à la maison des associations à Villeconin pour une partie de cartes, de scrabble, de papotage....ou renseignez-vous à la mairie.



► LA FEERIE DE NOEL DES ENFANTS

Cette année encore, le spectacle de Noël a été un enchantement pour les enfants. Les rires, les sourires et les yeux brillants sont la récompense pour les organisateurs et des acteurs qui ont su les faire rêver. L'arrivée du Père Noël fut accueillie avec ravissement, chacun voulant se faire photographier sur ses genoux. Celui-ci a distribué les chocolats à chaque enfant, et même les plus impressionnés qui n'osaient pas s'approcher et le regardaient avec méfiance ont laissé la gourmandise prendre le pas sur la crainte. Un goûter a terminé cet après-midi qui a enchanté petits et grands.

A l'année prochaine.

Le Comité des Fêtes vous souhaite de très Bonnes Fêtes à tous.



► TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BATIES

Pour ceux qui n'ont pas pu assister à la réunion publique du 7 octobre, voici ce qu'il faut retenir

- 1^{ère} colonne du document que nous connaissons tous, l'intitulé est : Commune.
 - o En fait en 2021, une colonne a disparue, celle du Département.
 - o La part du département a été fusionnée avec celle de la commune.
 - Du coup, la feuille est moins lisible et peut laisser croire que la commune se remplit les poches.
 - Le département capte bien 16,37% mais ne peut plus augmenter ce taux.
 - La commune ne touche donc pas les 35% annoncés mais aujourd'hui 18,63%.
 - o En parallèle, l'état fait disparaître la TH et la compense à l'€ près mais ne la réévalue pas. De plus si un nouveau locatif est construit aujourd'hui, la part de TH manquante n'est pas compensée => de fait une part des revenus de la commune se trouve minorée dans le temps.

Evolution détaillée sur les 7 dernières années

	*Bases	Taux	Commune	Département	Montant Commune	Montant Département	Montants	Evolution
2017	2800	7,77%	7,77%	16,37%	217,56 €	458,36 €	675,92 €	
2018	2834	7,77%	7,77%	16,37%	220,20 €	463,93 €	684,13 €	1%
2019	2896	7,77%	7,77%	16,37%	225,02 €	474,08 €	699,09 €	2%
2020	2930	7,77%	7,77%	16,37%	227,66 €	479,64 €	707,30 €	1%
2021	2937	25,14%	8,77%	16,37%	257,57 €	480,79 €	738,36 €	4%
2022	3037	27%	10,63%	16,37%	322,83 €	497,16 €	819,99 €	11%
2023	3252	35%	18,63%	16,37%	605,85 €	532,35 €	1 138,20 €	39%

*valeur locative d'une maison de taille moyenne à Souzy-la-Briche

- 3^{ème} colonne, celle de l'intercommunalité.
 - o Une augmentation de 527% a été votée en 2022 !
 - En fait nous sommes passé de 1% à 6% soit 5 points de plus sur une somme de départ d'environ 30€ ... Soit environ 150€ de plus sur la feuille, une belle augmentation que nous aurions retrouvé de toute façon dans la part communale si ça n'avait pas été le cas.
- 5^{ème} colonne la TeOM.
 - o En 6 ans plus de 200% d'augmentation ! Un montant qui a triplé pour au bout du bout devenir supérieur à la part communale !
 - o Oui, aujourd'hui, pour un montant inférieur à cette taxe, la commune entretient une école, paye pour le nettoyage certes très moyen des routes et des trottoirs, l'entretien des espaces verts et du cimetière, prend en charge le transport des élèves du primaire, rémunère son personnel, indemnise certains de vos élus, participe au financement des services publics offerts à la population par la CCEJR et j'en passe.

Evolution de la TeOM sur les sept dernières années :

	Bases	Taux	Montants	Evolution
2017	2800	8,90%	249,20 €	
2018	2834	7,17%	203,20 €	-18,46%
2019	2896	9,91%	286,99 €	41,24%
2020	2930	10,75%	314,98 €	9,75%
2021	2937	14,45%	424,40 €	34,74%
2022	3037	20,61%	625,93 €	47,49%
2023	3252	19,25%	626,01 €	0,01%

Cette évolution explique pourquoi un recours a été déposé auprès du Tribunal Administratif par la commune de Souzy-la-Briche.

Avant toute chose, il me semblait important de remettre tout ceci en perspective.

Evolution des recettes de la commune :

- o DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) attribuée par l'état, en 10 ans 15000€ en moins.
- o Taxes foncières : évolution linéaire sur jusqu'en 2020, ont plus que doublées entre 2020 et 2023, +70000€.

- Evolution des dépenses de la commune :

- o En 10 ans, les salaires + 15000€, petit rappel : nous n'avons qu'une secrétaire à temps partiel, une femme de ménage 3H30 par semaine et une accompagnatrice de bus pour l'école.
- o Evolution des indemnités des Elus décidée par l'état sans compensation, appliquée partiellement, + 6000€.
- o Obligation de scolariser les petits dès 3ans = embauche d'une personne à plein temps, +7000€ pour Souzy.
- o Contribution Communauté de communes pour maintenir les services publics +25000€.
- o ... à quoi il faut ajouter les augmentations conséquentes du gaz, de l'électricité de l'eau ...

Nous avons un excédent cumulé fin 2021 d'environ 60K€, fin 2022 d'environ 41K€ et une prévision négative fin 2023.

Notre niveau d'endettement est de 38€ / habitant soit environ 17000€ qui seront remboursés à la fin du mandat.

Sans action de notre part, notre capacité d'endettement était nulle dès cette année ce qui veut dire qu'aucune banque ne pouvait nous consentir un prêt.

Pas de prêt = pas d'investissement donc pas de projet.

Cependant il nous faut préparer l'avenir :

Nous avons une toute petite commune donc pas de projet faramineux mais il faut bien continuer à entretenir notre patrimoine.

Certains travaux sont pourtant nécessaires :

- Passages en bois autour de la mairie à refaire car dangereux.
- Rénovation thermique pour la maison communale et la mairie.
- Séparation des compteurs de la maison communale
- ...

Une obligation s'imposait à nous : garantir une situation viable pour l'équipe suivante en augmentant la fiscalité locale.

▶ OUVERTURE DES PORTES. L'ÉPI DE VILCO VOUS ATTEND !

Une épicerie participative est ouverte depuis 3 mois à Villeconin, n'hésitez pas à venir voir les produits proposés

L'Epi de Vilco est une épicerie participative permettant à tous ses adhérents de faire ses courses.

Pourquoi un Epi ?

Nous sommes arrivés à Villeconin en mars 2022 ; nous voulions quitter la ville et être plus dans la nature. Nous nous sommes de suite sentis bien et chez nous. La seule chose qu'il nous manquait : un lieu proche pour faire ses courses et éviter le plus possible de prendre la voiture.

Nous avons alors trouvé un dispositif aidant la mise en place d'épicerie participatives dans les villages avec un accompagnement aussi bien sur les démarches à entreprendre que sur l'aspect financier.

Le modèle est basé sur le bénévolat des habitants et permet de mettre en avant les produits des producteurs locaux et le plus respectueux de l'environnement possible. Ce projet rassemble toutes nos valeurs !

Alors on s'est dit : s'il manque une épicerie à Villeconin : **pourquoi ne pas la créer ?**

Et nous voilà lancés dans l'aventure !

Après plusieurs échanges et la constitution d'un collectif d'adhérents, l'Epi de Vilco a vu le jour le **22 septembre 2023**.

Son fonctionnement

L'Epi de Vilco propose ainsi à ses adhérents de faire leurs **courses alimentaires** au sein du village. Construite sur un format associatif, l'Epi de Vilco est une épicerie participative qui fonctionne grâce à l'implication des bénévoles.

Les enjeux de l'Epi sont multiples :

- 🕒 pouvoir faire ses courses à proximité de chez soi,
- 🕒 mettre en avant les producteurs locaux du coin,
- 🕒 favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement et des humains
- 🕒 mais également pouvoir être un lieu de rencontre entre voisins.

Parce que tout est géré de manière bénévole, les produits sont dans l'ensemble moins chers que dans un commerce classique car vendus à prix coutant. La seule contrepartie est de donner un peu de son temps pour participer à cette entraide collective ; environ 2h par mois.

Alors, à vos commandes, on vous attend !

Pour plus d'infos, vous pouvez :

- regarder le site internet et vous inscrire : <https://monepi.fr/home?nomurlsite=lepidevilco>
- nous écrire : lepidevilco@gmail.com
- nous contacter en passant par Annick Gourin qui est votre référente sur Souzy : 06.75.68.07.89
- nous rendre visite : 4 grand rue, 91580 Villeconin, Maison des Associations, les vendredi (16h30-19h30) et samedi (9h30-10h)



VIE COMMUNAUTAIRE



► LE POINT CONSEIL BUDGET ESSONNE

L'Union départementale des associations familiales propose un service pour informer, prévenir et accompagner les personnes en difficulté budgétaire : le PCB - Point Conseil Budget Essonne.

Le PCB s'adresse à **tout public** et en particulier :

- aux jeunes qui démarrent leur premier emploi ou s'installent dans leur premier logement ;
- aux salariés qui se sont laissés dépasser par le système des cartes de crédit ou victimes d'un accident de la vie (divorce, maladie, décès) ;
- aux personnes rencontrant des difficultés financières ;
- à ceux qui ont du mal à anticiper le passage à la retraite (un virage financièrement difficile pour beaucoup) ;
- aux familles qui ont un projet de vie coûteux qui nécessite de savoir maîtriser son budget ;
- aux personnes qui ont une méconnaissance de leurs droits.

Vous avez la possibilité de nous contacter :

- par téléphone au 01 60 91 30 54 ;
- par mail : pcb1@udaf91.fr.

Un professionnel vous accueillera sur rendez-vous dans nos locaux à Evry ou lors d'une permanence au plus proche de votre domicile. Nous vous assurerons **un suivi individualisé, gratuit et confidentiel**.

Une permanence ouvre à l'**Espace France Services de la Sous-Préfecture d'Etampes** à partir du mois de janvier 2024.

L'Udaf sera présente un jeudi après-midi par mois pour recevoir le public.

Il faut prendre directement **rendez-vous** au 01.69.92.99.68 ou au 01.69.91.95.97.



► VIGILANCE ARNAQUES – Travaux de rénovation énergétique

Les démarchages abusifs sont courants et il est crucial de savoir les reconnaître pour éviter les arnaques.

Il est essentiel d'être sensibilisé et informé sur les démarches administratives et juridiques liées aux travaux de rénovation énergétique, afin d'avoir les ressources nécessaires pour se protéger contre les fraudes.

Les administrations ne démarchent pas pour les travaux et aucune entreprise ne peut se prétendre mandatée par l'Agence Nationale de l'Habitat ou un organisme public.

Vous pouvez contacter France Rénov en prenant rendez-vous au 01 64 98 11 79.

Votre interlocuteur à France Rénov : Gaël PEDRONO - conseiller France Rénov : tel : 06 80 46 28 31

Il existe 3 types de démarchages :

❖ **Le démarchage téléphonique**

Il est interdit par la loi, ne divulguez jamais d'informations personnelles lors de ces appels.

❖ **Le démarchage sur internet**

Il est recommandé de ne pas laisser ses coordonnées personnelles, identifiants fiscaux, sur des sites de rénovation (hors demande d'aides), afin d'éviter une utilisation frauduleuse de ces informations.

❖ **Le démarchage à domicile**

Il est conseillé de ne rien signer lors de la première visite. Prenez le temps de comparer plusieurs devis, liste des artisans locaux et certifiés RGE (Reconnue Garant de l'Environnement) via :

Annuaire des professionnels RGE/ France Rénov (france-renov.gouv.fr)

Veillez-bien à ce que le délai de rétractation de 15 jours soit mentionné sur les documents.

Ne partagez pas d'information personnelle avec les démarcheurs si vous n'avez pas la certitude de leur légitimité (pensez à vérifier le n° de SIRET et la mention RGE via l'annuaire des professionnels RGE).

Restez également méfiants face à des pratiques courantes tels que des devis ou des factures non conformes, des crédits cachés ... Lisez bien avant de signer !

En cas de doute, France Rénov peut vous aider dans la compréhension de l'offre qui vous est faite.

Vers qui se tourner en cas de litige ?

En cas de litige, différents organismes peuvent être sollicités pour apporter de l'aide et résoudre les problèmes rencontrés :

La DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes), enquête sur les infractions et assure la protection des consommateurs ;

La DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations), fournit des informations et une assistance aux consommateurs ;

Les associations de protection des consommateurs ;

Les médiateurs de la consommation ;

Le site <https://signal.cons.gouv.fr> pour signaler un problème avec une entreprise ;

La maison du droit la plus proche de chez vous

Le service de conseil juridique proposé par votre banque, votre mutuelle ou votre comité d'entreprise si vous en bénéficiez.

Restez vigilants et connaissez vos droits pour éviter les pièges.



Si vous voulez participer à l'animation et à la vie du village et rejoindre l'équipe actuelle, envoyer un mail à comitedesfetessouzy@gmail.com, vous serez les bienvenus !

AGENDA



13 janvier 2024

11h – vœux du maire



13 janvier 2024

17h - Assemblée générale du Comité de fêtes



3 mars 2024

Organisation d'un loto



16 mars 2024

Carnaval pour les enfants de Souzy et Villeconin



31 mars 2024

Chasse aux œufs de Pâques dans le parc de la mairie



21 avril 2024

2ème édition du marché de terroir et de l'artisanat



Bienvenue à :
Rafay, Ahmad GHUMMAN né le 01/08/2023 à Arpajon
Awa KONE, née le 25/09/2023 à Arpajon

Margaux, Rose, Jeanne PREVERT, née le 30/10/2023
à Anthony



VIE ADMINISTRATIVE



Ramassage des déchets végétaux

Afin de tenir compte des évolutions climatiques, les dates de ramassage des déchets végétaux ont été modifiées.

- ❖ Au lieu de débiter le 1er mars, la collecte des déchets végétaux **débutera le 15 mars**.
- ❖ En contrepartie, elle **durera jusqu'au 14 décembre 2023**.

URGENCES

Urgences médicales - SAMU : 15
Pompiers 18
Police ou gendarmerie 17
Police municipale et intercommunale
01 69 78 32 96

Appel unique (transféré sur les portables des agents de service) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

SAPIN DE NOEL 2023

Du 6 janvier matin au 7 janvier au soir, a commune met à disposition de tous les villageois une benne sur le parking de la mairie pour la collecte des sapins de Noël 2023. N'hésitez pas !



Communauté de commune Entre Juine et Renarde

2 rue des Hêtres Pourpres
91580 ETRECHY
Tel : 01 83 63 70 90
<http://www.entrejuineetrenarde.org>

Horaires d'ouverture :
Lundi : 15h à 18h
Du mardi au vendredi : 9h à 12h et 15h à 18h
Samedi : 9h à 12h

Les déchets

Ordures ménagères : Le mardi après-midi
Les emballages : Le vendredi matin
Les déchets verts : Selon le calendrier distribué et disponible en Mairie.

Déchèteries :
Saint-Chéron : 06 82 38 07 02
Egly : 06 73 21 15 16
Étrechy : 01 69 74 23 50

SANTÉ

Téléphones utiles

Hôpital d'Arpajon : 01 64 92 92 92
Hôpital d'Étampes : 01 60 80 76 76
Centre antipoison : 01 40 05 48 48
SOS Médecin : 08 26 88 91 91

Cabinets groupés infirmiers d'Étrechy

5 pl Général de Gaulle
01 69 92 23 66
4 bd des lavandières 01 60 80 31 23
11 rue du Martrois 01 60 80 31 44
2 rue A de Musset 01 69 94 04 96

Services Sociaux

Circonscription Etampes 01 69 16 14 25
Relais Assis. Maternelles 01 60 82 62 53

Autres services

VEOLIA 01 69 90 71 47
ERDF 09 72 67 50 91

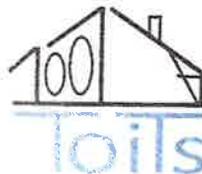


LES ENTREPRISES SUR LA COMMUNE



KLA PAYSAGE
Élagueur - Grimpier - Arboriste

M. Julien Jardon | Paysage sur route - Arrosage de voirie
jean.dupont@kpa.com | Taille et Entretien Parc et Jardins
 Tél. 06 50 25 75 00 | Souzy la Briche (9240)



1001 TOITS
Charpente, couverture, rénovation

10 rue de la fiancée
91410 La forêt le roi

Eric STOCCHETTI
07 88 10 48 82

stocchetti.1001toits@outlook.com

ALAIN MATIGNY

Tous travaux de terrassement
et autres services

RCS 494 654 075

4 Bis Chemin de la Grange
Hameau Les Ermoindants
91580 SOUZY LA BRICHE
Port : 06 82 91 51 26
Fax / Fax : 01 50 80 50 01
alain.matigny91@gmail.com



Loik Aubert
Consultant immobilier
indépendant (EI)

06 37 70 74 36
loik.aubert@capifrance.fr

indépendant membre de la fip

**BM
BDistribution**

Fabricant de clôtures & portails en PVC



Philippe AUTRAN
Gérant

☎ 01 60 66 04 33 📞 06 07 03 73 70

bmbdistribution@free.fr

Siège Social
2, rue du Maréchal Foch
91590 Boissy-le-Cutté

Dépôt
27, rue d'Aillon - Orgenoy
77310 Boissise-le-Roi



Chez Tata

Tous les Mardis à Souzy-la-Briche
À l'entrée du parc de la Mairie

18h00
21h00

Camion Pizza



ENTREPRISE LACHAUSSEE

Peinture et revêtements 06 72 01 71 12

Responsable de publication : Christian GOURIN - Rédaction : Stéphanie DAUPHIN, Christian GOURIN, Annick GOURIN, Vincete HERVAS